

# Face aux violences conjugales, j'agis

## REPERER - INFORMER LES VICTIMES



Quelle posture adopter?

- > Ecoute bienveillante
- > Climat de confiance
- > Attitude non jugeante

Osez poser la question :

"Avez-vous subi ou subissez-vous des violences dans votre couple?"

Les violences conjugales peuvent prendre plusieurs formes :

- Violences physiques
- Violences verbales et psychologiques (insultes, humiliations, chantage, harcèlement...)
- Violences sexuelles
- Violences économiques et sociales (contrôle des ressources, interdiction de travailler, de sortir, de voir la famille et les amis, chantage à l'obtention d'un titre de séjour...)

Les violences conjugales ne sont pas un simple conflit de couple

Les violences conjugales affectent la personne victime mais aussi les enfants

## ECHANGER - ORIENTER

*Selon leurs missions et compétences respectives, les professionnels interviennent à différents moments du parcours des victimes permettant ainsi de répondre au mieux à leurs besoins. N'hésitez pas à les contacter!*

**CIDFF 03** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)  
Téléphone : 04 70 35 10 69 - mail : [cidff03@orange.fr](mailto:cidff03@orange.fr)

**Justice et Citoyenneté 03 :**  
Téléphone : Vichy : 04 70 98 48 47  
Moulins : 04 70 20 44 09 - Montluçon : 04 70 03 95 60  
mail : [jec03@orange.fr](mailto:jec03@orange.fr)

Contactez votre mairie pour connaître les coordonnées de vos Elus Ruraux Relais de l'Égalité

**En cas de danger immédiat**

Police - Gendarmerie



**17**

ou par un sms au

**114**

Hébergement d'urgence



**115**